

Manuel de l'enquêteur pour le deuxième passage de L'enquête agricole annuelle 2024/2025

AVRIL 2025

Table des matières

Introduction	3
Section 0 : Identification du ménage	4
Section 1 : Informations générales	4
Section 2 : Productions des cultures de la campagne 2024/2025.....	10
Section 3 : Coûts liés aux productions végétales.....	12
Section 4 : PRODUCTIONS ET COÛTS DE L'ÉLEVAGE.....	13
SOUS-SECTION : PRODUCTION DE LAITS ET D'ŒUFS.....	15
Section 5 : PÊCHE ET AQUACULTURE.....	17
Section 6 : Production Agroforesterie	19
Section 7 : Autres Couts Agricoles.....	19
Section 8. Subventions, Prêts et Transferts.....	20
Section 9 : Chocs Et Stratégie Face Aux Chocs De Production	21
Section 11 : Résultat de l'entretien	

Introduction

Ce présent manuel décrit le contenu du questionnaire du deuxième passage de l'EAA 2024-2025. Il est administré aux mêmes ménages enquêtés lors du premier passage après leur campagne de production. Il est composé de deux parties :

- La partie non-économique : Elle recueille des informations sur les caractéristiques des exploitations agricoles, les intrants, la main d'œuvre utilisée, leur production végétale et animale au cours de la campagne ainsi que la commercialisation de cette production. Elle s'intéresse également aux équipements agricoles, aux chocs subis par le ménage et stratégies face aux chocs.
- La partie économique : Elle a pour objectif d'estimer le revenu généré par les activités agricoles au sens large pratiquées par le ménage. Il s'agit ici des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits végétaux et animaux. Elle s'intéresse également aux dépenses et investissements du ménage, liés aux activités agricoles ainsi qu'à leur moyen de financement.

Le questionnaire est composé de 11 sections. Les sections identification du ménage et résultat de l'entretien reviennent dans ce questionnaire.

0. Identification du ménage

1. Informations Générales
2. Productions végétales
3. Coûts liés aux productions végétales
4. Productions et coûts de l'élevage
5. Pêche et aquaculture
6. Production agroforestière
7. Autres coûts agricoles
8. Subventions, prêts et transferts
9. Chocs et stratégie face aux chocs de production
10. Autres informations complémentaires
11. Résultat de l'entretien

Section 0 : Identification du ménage

Cette section est la première du questionnaire et toutes ses questions doivent être renseignées. Elle permet de localiser géographiquement le ménage à enquêter. Certaines informations d'identification comme la région, le département, l'arrondissement, la commune, la grappe et le ménage seront pré chargées lors de l'affectation des entretiens.

Section 1 : Informations générales

Cette section renseigne sur le niveau d'organisation de l'exploitation agricole.

Elle est divisée en trois sous-sections comprenant des informations de géolocalisation du ménage, les activités pratiquées, les organisations auxquelles le ménage adhère, les perspectives de développement de l'exploitation, mais aussi sur la pratique de l'irrigation et des cultures de décrue.

Les cinq premières questions c'est –à dire de **Q2_12_1** à **Q1_7_7** avaient été posée lors de la première phase. Si vous mettez « non » alors que le ménage avait déclaré « oui » au premier passage, un message d'erreur apparaîtra pour correction.

Il faut noter aussi que les 12 derniers mois seront toujours calculés à partir de la date de passage

Q2_12_1 : L'élevage a-t-il été pratiqué dans le ménage pendant les 12 derniers mois ?

Q2_22A_0a : Avez-vous pratiqué des cultures maraîchères au cours des 12 derniers mois ?

Q2_12_2 : Y a-t-il eu des plantations de cultures fruitières dans l'exploitation au cours des 12 derniers mois ?

Q1_7_5 : Y a-t-il eu une production forestière dans l'exploitation au cours des 12 derniers mois ?

Q1_7_7 : Le ménage a-t-il exercé une activité aquacole ou de pêche durant les 12 derniers mois ?

Q2_12_5 : L'exploitation enregistre-t-elle ses activités dans des registres ou carnets ?

Cocher une modalité selon que le ménage enregistre, enregistre partiellement ou n'enregistre pas systématiquement ses activités.

Dans le cas où la réponse est 2 ou 3, cocher dans la ligne suivante les activités concernées.

Q2. Si Oui, quelles sont les informations systématiquement enregistrées ?

Dans le cas où le ménage enregistre ses activités, l'enquêteur demandera s'il s'agit de :

Production végétale

Production animale

Prix unitaires et montant des ventes

Quantités d'intrants utilisés (semences, fertilisants, pesticides, aliments pour animaux, produits vétérinaires, etc.)

Valeurs des intrants achetés

Temps de travaux

Paiements des travailleurs

Autre (préciser _)

Q2_12_7 : L'exploitation adhère-t-elle à une organisation

Dans le cas où la réponse est « oui », l'enquêteur demandera s'il s'agit de :

Coopérative de production

Coopérative commerciale

GIE

Association à but non lucratif

Autre à préciser _

Coopérative de producteur : Elle est constituée d'un ensemble d'agriculteurs assurant une même production et qui se regroupent dans l'objectif de mutualiser leurs moyens

Une coopérative agricole est une entreprise disposant d'un statut, et créée par des agriculteurs afin d'assurer en commun :

- L'utilisation d'outils de production, de conditionnement, de stockage, la commercialisation ou la transformation des produits de leurs exploitants;
- Leur approvisionnement en engrais et autres intrants.

Coopérative de commercialisation : Elle est constituée d'un ensemble d'agriculteurs réunis pour rééquilibrer les relations commerciales qu'ils entretiennent avec les acteurs économiques de l'aval de leur filière.

Q2_12_8 : Quelles sont les perspectives pour l'exploitation dans les 2-3 prochaines années, en termes de développement de ses activités ?

Cette question renseigne sur un éventuel développement de l'exploitation sur les 2 à 3 prochaines années (intentions).

L'enquêteur choisira une des réponses suivantes :

1. L'exploitation est stable et aucun changement majeur ni développement n'est prévu
2. L'exploitation va se développer, sans obstacle majeur qui soit identifié
3. L'exploitation ne va pas se développer, à cause de certaines contraintes
4. L'exploitation est susceptible d'arrêter ses activités agricoles dans les 2-3 prochaines années

Q2_12_9 : Identifier les contraintes au développement de l'exploitation

Dans le cas où la réponse à la question précédente est « 3 ou 4 », l'enquêteur demandera les contraintes :

1. Accès à la terre
2. Accès à l'eau
3. Accès à des financements
4. Accès à des machines et équipements
5. Accès à la main d'œuvre
6. Accès à d'autres inputs agricoles (irrigation, Produits de Protection des Plantes, produits vétérinaires, produits ou services
7. Pas assez de demande/acheteurs pour les produits de l'exploitation
8. Prix de vente trop faibles
9. Fertilité du sol en diminution
10. Catastrophes naturelles (incluant inondations ou sécheresses)
11. Manque de sécurité, vols, etc
12. Problèmes de transport et/ou infrastructure
13. Autres à préciser

Q2_12_10 : À quelle fréquence cette exploitation a-t-elle été rentable au cours des 3 dernières années civiles ? (Rentable signifie que la valeur de la production était supérieure aux coûts totaux, fixes et variables)

1. Rentable l'une des 3 années
2. Rentable 2 des 3 années
3. Rentable pendant les 3 années

4. .Non rentable pendant les 3 années

Q2_13_1 : Avez-vous utilisé un équipement motorisé pour l'activité agricole ?

1 : Oui

2 : Non

Si oui, quelles sont les sources d'énergie utilisées par l'exploitation pour l'activité agricole pendant la campagne agricole ?

1. Electricité du réseau
2. Combustibles pétroliers (essence, diesel, huile,)
3. Biogaz ou méthane
4. Energie solaire
5. Energie éolienne
6. Force hydraulique
7. Aucun

Q2_13_2 : L'exploitation a-t-elle pratiquée l'irrigation au cours des 12 derniers mois ?

1 : Oui

2 : Non

Si oui, quelle est la principale méthode d'irrigation utilisée pendant la campagne agricole ?

1. Irrigation de surface
2. (Inondation, sillons)
3. Irrigation par aspersion
4. Goutte à goutte
5. Irrigation manuelle
6. Autre (Préciser)

Autre méthode d'irrigation utilisée pendant la campagne ?

Si oui : Préciser

Quelle est la principale source d'eau utilisée pour l'irrigation ?

1. Eau souterraine sur l'exploitation (puits, pompage, forage)
2. Eau souterraine hors exploitation (puits, pompage, forage)
3. Eau de surface sur l'exploitation
4. Eau de surface hors de l'exploitation (fleuve, lacs, rivières, cours d'eau)
5. Réseau municipal ou autre réseau (robinet)
6. Eaux usées retraitées
7. Eau collectée en réservoir/Bassin de rétention (pluie/inondation)

De l'eau de pluie a-t-elle été collectée pendant l'hivernage pour l'irrigation ?

1 : Oui

2 : Non

**Quelle superficie a été exploitée en irrigation au cours de la campagne 2024-2025 ?
(toutes cultures confondues)**

Superficie (Hectare)

Avez-vous effectué un paiement pour l'irrigation ? (eau)

1 : Oui

2 : Non

Si oui, Indiquer le mode de paiement de l'irrigation pendant la campagne agricole.

1. Montant forfaitaire
2. Frais basés sur la surface irriguée
3. Frais basés sur la quantité d'eau utilisé

Quel est le montant payé en FCFA

Q2_13_9 : Pratiquez-vous la décrue ?

Cette question est demandée uniquement pour les ménages des départements de : Dagana, Podor, Matam, Kanel et Bakel.

Si oui, Quelles sont les cultures de la parcelle de décrue ?

Cochez selon la déclaration du producteur

1. Sorgho
2. Patate Douce
3. Maïs
4. Pastèque

5. Arachide
6. Bissap
7. Diakhatou
8. Gombo
9. Manioc
10. Mil
11. Niébé
12. Piment
13. Riz
14. Oignon

Si oui, quelle est la superficie totale emblavée en ha pour les cultures de décrue ?

Production par culture

SORGHO : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

PATATE DOUCE : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

PASTEQUE : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

MAIS : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

ARACHIDE : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

BISSAP : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

DIAKHATOU : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

GOMBO : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

MANIOC : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

MIL : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

PIMENT : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

RIZ : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

OIGNON : quelle est la production attendue en kg pour la décrue ?

Section 2 : Productions des cultures de la campagne 2024/2025

Cette section est composée de 3 sous-sections : une relative aux cultures pluviales, une concernant les cultures horticoles ou irriguées et une autre aux cultures fruitières. Dans les trois sous sections, les mêmes questions sont posées ; la seule différence entre les sous sections est la période de référence. Pour les cultures pluviales on demande les informations au cours de la campagne pluviale, pour les cultures fruitières pendant la campagne 2024/2025 alors que pour les cultures horticoles, on peut avoir plusieurs campagnes au cours de l'année et dans ce cas, on s'intéressera à la production totale au cours de l'année civile 2024. Si par exemple, au cours de l'année 2024/2025, l'exploitation agricole a cultivé deux fois l'oignon, on enregistrera les informations cumulées des deux campagnes de production.

Cette section a pour objectif de collecter, à partir de la déclaration du ménage, les superficies emblavées, les quantités récoltées pour une liste de cultures pluviales, horticoles et fruitières préétablies, les quantités perdues, la quantité et la valeur des ventes, ainsi que les futures utilisations des quantités en stock.

Q2_21A_1 : Votre ménage a-t-il récolté durant la campagne présente 2024/2025 ?

Pour une culture donnée, si la réponse est Oui pour cette question, l'enquêteur poursuit en posant les autres questions. Sinon, il passe à la culture suivante.

Q2_21B_11 : Y a-t-il eu des pertes de produits pendant ou après la récolte, y compris lors des opérations de battage, séchage, transport et stockage ?

L'enquêteur demande au ménage s'il a eu des pertes pendant les opérations de battage, séchage, transport et stockage dans les différentes cultures listées.

Q2_21B_12a Quantité totale perdue

Le ménage donne la quantité totale perdue pour chaque culture de la liste en utilisant l'unité de mesure de son choix, l'état du produit correspondant à ce poids est aussi demandé.

Pour une culture donnée, il s'agit des pertes portant ladite culture, qu'elle soit en culture pure ou en association, que la parcelle soit collective ou individuelle. L'enquêteur renseignera la quantité totale perdue au niveau de la récolte, du battage, du séchage, du nettoyage/vannage, du transport et du stockage

- L'unité de mesure : une seule unité sera utilisée, dans le cas où le répondant voudra utiliser plusieurs unités pour les pertes globales.
- L'état du produit : Il sera précisé selon la déclaration du producteur avec les modalités suivantes :

non-décortiqué
graine
épis
fruit/légume
calice sèche
Feuille
Fibre de coton

coton graine
tubercule
gousse verte

Q2_21A_5a : Quantité totale récoltée

Le ménage donne la quantité totale récoltée pour chaque culture de la liste en utilisant l'unité de mesure de son choix, l'état du produit correspondant à ce poids est aussi demandé.

Pour une culture donnée, il s'agit de la production globale des parcelles portant ladite culture, qu'elle soit en culture pure ou en association, que la parcelle soit commune ou individuelle.

L'enquêteur renseignera :

- La quantité totale
- L'unité de mesure : une seule unité sera utilisée, dans le cas où le répondant voudra utiliser plusieurs unités pour la production globale, l'enquêteur l'aidera à tout ramener à une seule unité.
- L'état du produit : les productions composant la production globale doivent être au besoin ramené au même Etat.

La superficie récoltée est-elle inférieure à la superficie semée ? (Uniquement pour les cultures en pur). Pour une culture donnée, si la réponse est Oui pour cette question, l'enquêteur poursuit en demandant les raisons Sinon, il passe à la culture suivante

Q2_21B_3a . Quantité vendue à la date de l'enquête

Le ménage donne la quantité vendue à la date de l'enquête en utilisant l'unité de mesure de son choix, l'état du produit correspondant à ce poids est aussi demandé.

Q2_21B_4c . Prix de vente moyen par unité de mesure

L'enquêteur donnera le prix moyen unitaire de la quantité vendue à la date de l'enquête.

Q2_21B_4b : Valeur totale des ventes de la dernière campagne

A défaut de ne pas donner le prix unitaire, le ménage donnera la valeur totale.

Q8. Où l'exploitation agricole a-t-elle vendu la plus grande partie de la production ?

(Indiquer le premier et le deuxième en ordre d'importance)

Q1a. L'exploitation a-t-elle transformé des produits agricoles au cours de l'année 2024/2025.

Si la réponse à cette question est **oui**, on demande à l'enquêteur de lister les produits transformés.

Pour la transformation, il a été retenu au niveau de cette section un certain nombre de produits transformés pour lesquels il est demandé :

Q2_21B_21a : Quantité transformé

La question s'intéresse exclusivement aux quantités produits et destinés à la commercialisation. Elle doit être exprimée de préférence en unité standards (kg) ou en unité de mesure local (UML).

Q5. Valeur totale des ventes au cours de l'année 2024/2025 ou, à défaut la quantité vendue (3b quantité et 3a unité de mesure) et le Prix moyen de vente par unité de mesure

Q8. Valeur totale des achats de matière première au cours de l'année 2024/2025 ou, à défaut la quantité de matière première achetée et le prix unitaire moyen d'achat de matière première.

Q2_21B_22a : Le foin

Si la culture est l'arachide ou le niébé, le montant des ventes doit être renseigné si le ménage a répondu par oui à la question avez-vous vendu du foin ?

Il est aussi demandé si la pastèque est cultivée durant la campagne 2024/2025.

Si la réponse est « OUI », une liste de question est demandée :

Ces mêmes questions seront posées pour les cultures maraichères et cultures fruitières.

Section 3 : Coûts liés aux productions végétales

Dans cette section, on demande des informations sur la main d'œuvre interne et externe, sur l'utilisation et acquisition des intrants des productions végétales, sur l'acquisition de semences pour les cultures maraichères et sur acquisition de plants pour les cultures fruitières. En plus des questions relatives aux quantités utilisées et achetées, dans le module économie, on s'intéresse aux valeurs des achats.

Q2_31_2 Parmi les membres, quels sont ceux qui ont participé aux travaux de l'exploitation ?

Il s'agit de lister les membres de la famille qui ont eu à participer aux différentes opérations culturales jusqu'à la récolte.

Q2_31_3 Depuis le début de la campagne agricole 2024-2025, combien de jour le membre a-t-il travaillé ?

Il s'agit de donner le nombre de jours consentis au travail de l'exploitations durant les différentes phases.

Q2_31_4 Combien d'heures par jour en moyenne le membre a-t-il travaillé depuis le début de la campagne agricole 2024-2025 ?

Le nombre d'heures en moyenne par jour peut être déterminé en demandant l'heure de démarrage et l'heure d'arrêt des travaux dans l'exploitation au cours de la campagne

Q2_31_5 Quelles activités le membre a-t-il réalisées depuis le début de la campagne agricole 2024-2025 ?

Le répondant doit indiquer dans quelles activités le membre a-t-il participé

Q2_32_0 Depuis le début de la campagne agricole 2024-2025, est-ce que des ouvriers ou d'autres ménages ont travaillé à des activités agricoles (liées aux cultures) pour ce ménage/cette exploitation ?

Si la réponse est « oui », une liste de question est demandée aux ménages

Q2_33_1: Votre ménage a-t-il utilisé un quelconque type d'intrant au cours de la campagne agricole 2024-2025?

Si la réponse est « oui », une liste de question est demandée aux répondants

Q2_35_0: Avez-vous utilisé des plants dans les parcelles fruitières au cours des 12 derniers mois?

Si la réponse est « oui », une liste de question est demandée aux répondants

Section 4 : PRODUCTIONS ET COÛTS DE L'ÉLEVAGE

Cette section permet de faire un recensement exhaustif de tout le cheptel possédé par l'exploitation agricole. Après avoir identifié les raisons de l'élevage, on demandera pour chaque type d'animal, le nombre de têtes présentes, le nombre en transhumance, les nombre appartenant aux femmes et le nombre utilisé pour la traction. On s'intéressera également aux flux des animaux, c'est-à-dire le nombre acheté et le nombre vendu ainsi que leurs valeurs.

Dans la partie économie de cette section, est abordée la production de viande. Généralement les exploitations ne produisent pas de la viande de bétail, mais le focus sera fait sur la production de viande de volaille ou de lapin avec notamment les activités avicoles et le revenu généré par la vente de cette viande.

Le tableau est administré aux ménages dont au moins un membre du ménage élève des animaux pendant les 12 derniers mois, si la réponse à la **question Q1** « L'élevage est-il pratiqué dans votre ménage ? » est Oui. La question **Q2** porte sur les raisons principales pour lesquelles

l'élevage est pratiqué dans le ménage.

Pour chaque espèce de bétail, on collecte les données sur les effectifs et les ventes. Pour les ruminants, des détails sont demandés par sexe voire selon la race (exotique, métisse, locale).

Q3 : Nombre de têtes

- Présents : le nombre présent lors de l'enquête ;
- En Transhumance : le nombre de têtes du ménage en transhumance lors de l'enquête ;
- En propriété : sur les effectifs présents certains peuvent ne pas être propriété du ménage
- Appartenant aux femmes : il est demandé au ménage, le nombre de têtes appartenant aux femmes parmi les animaux présents et les animaux en transhumance.
- Nombre utilisé pour la traction

Q4 : Achats d'animaux pendant les 3 derniers mois

- Nombre : il s'agit du nombre acheté lors des 3 derniers mois
- Prix d'achat moyen : il faut faire un exercice avec le répondant pour dégager un prix moyen d'achat des animaux que le ménage a achetés

Q5 : Ventes des 3 derniers mois

- Valeur totale ou Prix unitaire des ventes : c'est la valeur totale ou le prix unitaire de toutes les ventes effectuées lors des 3 derniers mois, à défaut de cette valeur totale, l'enquêteur demandera :
 - o Nombre : il s'agit du nombre vendu lors des 3 derniers mois
 - o Prix moyen par animal
- Raison principale : l'enquêteur inscrira dans la case le code correspondant à la réponse de l'enquêté.

SOUS-SECTION :4.4 COÛTS LIÉS À L'ÉLEVAGE (REPRODUCTION, LOGEMENT, ABREUVEMENT, ALIMENTATION)

Cette sous-section permet de recueillir le montant des intrants et services destinés au cheptel animal. il s'agit des dépenses totales effectuées dans le ménage quel que soit le membre, il ne s'agit pas seulement de celles effectuées par le chef de ménage. Il s'agit précisément de l'alimentation, des médicaments, des compléments alimentaires et vitaminés, des vaccins et soins vétérinaires, des contrats ou services pour la conduite et l'alimentation des animaux, pour la traite, la reproduction et l'insémination. Elle est exclusivement réservée au module économie.

Le tableau de la section recueille le montant payé au cours de l'année 2024-2025 pour les intrants et services ci-après :

- Alimentation
- Compléments alimentaires et vitaminés
- Médicaments, vaccins et soins vétérinaires
- Contrats / services pour la conduite et l'alimentation des animaux
- Contrats / services pour la traite
- Contrats / services reproduction et Insémination

- Soins animaux/vétérinaires
- Main-d'œuvre de l'élevage
- Autres dépenses pour le cheptel.

A la question Q2_44_1, il est demandé « Ce ménage a-t-il pratiqué une stratégie de saillie contrôlée ou une autre stratégie d'élevage (telle que la sélection d'animaux reproducteurs, l'insémination artificielle, etc.) pour les [ANIMAL] au cours des 12 derniers mois ? »

Si la réponse est « Oui », une liste de questions est demandée :

Les questions liées à la main-d'œuvre de l'élevage sont demandées pour les 3 derniers mois

SOUS-SECTION : PRODUCTION DE LAITS ET D'ŒUFS

Dans cette sous-section, on s'intéresse à la production, la transformation et la commercialisation des produits animaux notamment le lait et les œufs. Si l'exploitation agricole a produit du lait, on recueillera des informations sur la quantité produite et vendue durant l'année 2024. Si une partie de la production de lait est transformée, on s'intéressera pour chaque produit dérivé, à la quantité produite, la quantité vendue et aux revenus générés par cette vente.

Dans la partie économie de la sous-section, on y aborde la production d'œufs et contraintes de production et de commercialisation des produits animaux et des produits transformés.

La sous-section s'intéresse à la production laitière et aux produits laitiers. Il distingue, pour les différentes espèces, les femelles exotiques, les femelles métisses et les femelles locales.

Dans le cas où la réponse à la question « L'exploitation agricole, a-t-elle produit du lait au cours de l'année 2024/2025 ? » est « Oui », on renseigne le tableau et on passe à la question **Q2_47_9** l'exploitation a-t-elle transformé son lait en produits laitiers dérivés au cours de l'année 2024 ?

Type d'animaux

Les espèces retenues pour la production du lait sont :

Les vaches

Les brebis

Les chèvres

Q3a : Nombre de femelles en lactation pendant les 12 derniers mois

Pour chacune des espèces on donnera le nombre de femelles qui ont connu une lactation au cours des 12 derniers mois.

Q3b : Durée moyenne de lactation (en jours)

Pour chaque espèce, l'enquêteur demandera au ménage pendant à peu près combien de mois, semaines ou jours il a profité du lait d'une femelle allaitante. L'enquêteur conduira le répondant à donner une durée moyenne dans le cas où 2 ou plusieurs femelles de la même espèce ont été

en lactation avec des durées très variées. La durée moyenne obtenue sera dans tous les cas convertis en jours.

Q2_47_4c: Quantité moyenne de lait recueillie par femelle et par jour pendant la période de lactation

L'enquêteur demandera au ménage, la quantité qui peut être recueillie par jour sur une femelle en période de lactation. Selon l'unité utilisée par le répondant, on lui demandera le nombre.

Q5. Ventes par jour

Q5a : Quantité moyenne de lait vendue par jour : la quantité moyenne de lait par jour sur toutes les femelles en lactation dans l'unité (Q2_47_10b) de mesure retenue par le répondant. La quantité donnée par le répondant est enregistrée comme réponse à la question (Q2_47_4c).

Prix de vente unitaire : Il s'agit de l'unité utilisée dans la question 5a.

Q8 : Quantité produite au cours de l'année 2024/2025

L'enquêteur demande au ménage les quantités de produits laitiers dérivés (Q2_47_10a) produites au cours de l'année 2024/2025. Ces quantités sont exprimées en kg, litre ou autres unités selon la réponse de l'enquête.

Q9 : Quantité vendue au cours de l'année 2024/2025

L'enquêteur demande au ménage les quantités de produits laitiers dérivés vendues au cours de l'année 2024/2025

Selon l'unité de mesure utilisée pour exprimer les quantités vendues, l'enquêteur demandera le prix moyen reçu par unité de mesure à défaut d'avoir la valeur totale des ventes au cours de l'année 2024/2025

Pour la production d'œuf les espèces retenues sont : Poules, Pintades, Dindes, Canards et Cailles). La première question posée est :

Q2_48_0 : L'exploitation agricole a-t-elle produit des Œuf au cours de la campagne 2024/2025?

Réponse Oui ou Non, si la réponse est OUI on demande :

Q2_48_3a. Quantité produites pendant les 3 derniers mois

Q2_48_4: L'exploitation a-t-elle vendue des oeufs au cours des 3 derniers mois?

Si la réponse est « OUI », on demande aux ménages :

Q2_48_4a: Quantité d'oeufs vendue pendant les 3 derniers mois

Q2_48_5a. Montant total des ou le prix unitaire des ventes pendant les 3 derniers mois

SOUS-SECTION 4.9A : PRODUCTION DE MIEL : APICULTURE

Cette sous-section est destinée aux exploitations agricoles qui produisent du miel. Elle estime la production annuelle de miel, la quantité vendue et le revenu généré par cette vente. Pour estimer cette production, on demande d'abord à l'exploitation d'indiquer la durée de travail au cours de l'année et la fréquence de production durant cette durée. Les quantités produites et vendues se rapportent aux 12 derniers mois.

Cette sous-section est exclusivement réservée au module économie.

Q2_49_1: L'exploitation agricole a-t-elle produit du miel au cours des 12 derniers mois?

Réponse Oui ou Non,

Q2_49_1a : Si oui, de quel type de production s'agit-il

L'enquêteur cochera soit Apiculture ou Cueillette

Selon la réponse cochée (Apiculture ou Cueillette), on demandera des informations relatives à ce type

NB : Une ruche est une structure presque fermée abritant une colonie d'abeilles. L'intérieur de la ruche est composé de rayons formés par des cellules hexagonales de cire d'abeille. Les abeilles utilisent ces cellules pour le stockage de la nourriture, et pour le renouvellement de la population.

Section 5 : PÊCHE ET AQUACULTURE

Cette section est destinée aux exploitations agricoles qui pratiquent la pêche artisanale ou une activité aquacole. Elle estime la production de poisson annuelle, la quantité vendue et le revenu généré par cette vente. Pour estimer cette production, on demande d'abord à l'exploitation d'indiquer la durée de travail au cours de l'année et la fréquence de production durant cette durée. Les quantités produites et vendues se rapportent ainsi à la dernière fois que l'activité de production a été exercée.

Pour estimer la valeur ajoutée, les coûts de production sont déduits de la valeur totale des ventes. Les coûts de production sont les coûts liés aux dépenses de carburant et les frais d'entretien ou de location pendant la période de production.

L'activité de transformation des produits pêchés ou de poissons achetés sur le marché est également abordée dans cette section. On recueille ainsi des informations sur la quantité transformée, les coûts de production, le revenu de cette vente et la main-d'œuvre. Cette section est exclusivement réservée au module économie.

Q2_51A_1. L'exploitation agricole a-t-elle pêché ou exercé une activité de production aquacole au cours de l'année 2024/2025 ?

Réponse Oui ou Non

Si la réponse est « OUI » une liste de question est demandée :

Q2_51A_3 Au cours de l'année 2024/2025, combien de mois l'exploitation agricole a pêché/produit

L'enquêteur précisera le nombre de mois que l'exploitant a pêché ou exercé une activité aquacole.

Q2_51A_4. Quelle est la fréquence de production durant cette période ?

L'enquêteur choisira une option parmi celle proposée

Q2_51A_3 Quantité pêché / produite et vendue la dernière fois

La quantité pêchée / produite la dernière fois : Il s'agit de la quantité pêchée si c'est la pêche, ou la quantité produite si c'est l'aquaculture.

Q2_51A_7b: Unité de mesure

Q2_51A_8a: Valeur de la production

L'enquêteur renseignera la valeur totale des ventes ou à défaut le prix unitaire par unité de mesure.

Q2_52B_0: Au cours des 12 derniers mois, quelles sont les catégories de travailleurs qui ont participé aux activités d'aquaculture

Il s'agit de voir la main-d'œuvre interne et externe

Q9 coûts du carburant pendant la période de la production

L'enquêteur demande au ménage ses dépenses totales effectuées pendant la période de la production

Q10 frais d'entretien ou de location des équipements pendant la période de la production

L'enquêteur demande au ménage ses dépenses totales effectuées pendant la période de la production

Q11 L'exploitation a-t-elle transformé des poissons, crustacés et mollusques en 2024/2025 ? (ex : production de gueddj, ketiakh, tambadiang, etc.)

Réponse Oui ou Non, si la réponse est Non l'enquêteur passe à la section 11

Q12 Produits transformés

L'enquêteur cochera tous les produits produit par l'exploitation

Q13 Au cours de l'année 2024/2025, combien de mois l'exploitation agricole a produit [PRODUIT].

Les mêmes questions de la section précédente reviennent

Q19a Quantité de poissons achetés pour la transformation la dernière fois

Il s'agit de la quantité de matière première (poisson) achetée pour la transformation

Q20 Prix d'achat par unité de mesure (prix unitaire)

Q21 Valeur totale de l'achat lors du dernier achat

- La part de pêche est le salaire payé aux employés
- Marais c'est le fait de rester des jours dans la mer

Section 6 : Production Agroforesterie

La production forestière concerne la production de bois, de pain de singe ou d'autres produits de cueillette. L'objectif est d'estimer la production annuelle, la valeur des ventes et la main-d'œuvre. Pour approximer ces indicateurs, on demande la durée d'exercice de l'activité, la fréquence de production durant cette durée et enfin la quantité produite et vendue la dernière fois qu'une activité de production a été exercée. On demande aussi les éventuels coûts de production supportés lors de l'activité de production. Elle fait partie du module économie.

Cette section est administrée si la réponse à la question. Y a-t-il eu une PRODUCTION FORESTIERE de l'exploitation agricole au cours de l'année 2024/2025 ? est Oui. Les mêmes questions sont posées que dans la section 5.

Section 7 : Autres Couts Agricoles

Cette section permet d'estimer le montant des dépenses de location des terres, les taxes et les dépenses d'investissement liées à l'activité de production agricole. Les dépenses d'investissement peuvent être des coûts de construction ou de rénovation des capacités de stockage, des dépenses pour l'amélioration de la protection de l'exploitation, des dépenses pour l'irrigation ou l'amélioration des terres, à l'utilisation de l'électricité liée aux activités agricoles. L'assurance agricole est également abordée dans cette section. Si l'exploitation a souscrit à une assurance, on lui demande le montant des primes versés et des indemnités reçues.

La question demandée est :

Q2_7_1 : Votre ménage a t-il payé un montant pour les services pendant la campagne 2024-2025 ?

Si la réponse est « oui », une liste de question est demandée notamment sur le montant total du salaire payé, la fréquence et le mode de paiement.

Section 8. Subventions, Prêts et Transferts

Dans cette section, on s'intéresse aux subventions agricoles reçus par les ménages, aux intrants/matériels subventionnés, aux prêts et aux transferts. Cette subvention est une aide financière, directe ou indirecte, allouée par une personne publique en vue de financer une activité agricole.

Dans le cas où la réponse à la question Q2_8_1 : **Au cours de l'année, cette exploitation a-t-elle reçu une subvention agricole directe ou indirecte de la part du gouvernement ou d'autres organisations ?** est « Oui », on renseigne les questions suivantes :

Q2_8_1a : Quel type de subventions avez-vous reçu ?

Ici le ménage doit choisir la modalité 1 ou 2

- 1 Subventions directes
- 2 Subventions indirectes

Q2_8_1b : Si oui, quel type de subventions directes avez-vous reçu ?

Choisir la modalité 1 ou 2

- 1 Subventions en espèces
- 2 Bons

Q2_8_2B : Quelle a été la valeur des subventions en espèces reçue au cours des 12 derniers mois ?

Donner le montant en franc FCFA

Q2_8_3a : Quel est le type d'intrant/matériel Subventionné ?

- 1 Matériel agricole
- 2 Semences
- 3 Engrais
- 4 Autres (préciser)

Q2_8_3_0 : Indiquer soit la quantité et le prix unitaire subventionné, soit la valeur totale payée

- 1 Quantité et Prix unitaire
- 2 Valeur totale

Pour les prêts la question demandée aux ménages est :

Q2_8_6 : Au cours des 12 derniers mois, avez-vous contracté un prêt en espèces ou en nature à des fins agricoles ?

Si la réponse est « OUI », on demande le type de prêt, le montant total, le principal fournisseur, les trois motifs principaux de demandes de prêts et la personne responsable de la négociation du prêt le plus important contracté. Ces mêmes questions seront posées si au cours des 12 derniers mois, le ménage a contracté un prêt en espèces ou en nature à des fins agricoles.

Section 9 : Chocs Et Stratégie Face Aux Chocs De Production

Les chocs sont des problèmes liés aux phénomènes naturels ou conjoncturels pouvant impacter l'activité de production du ménage. Il s'agit des problèmes climatiques, d'érosion du sol, des problèmes liés à la conjoncture économique (augmentation du prix des intrants, diminution du prix des produits récoltés), les vols d'animaux, etc. on demande aux ménage de lister par ordre d'importance les 3 chocs les plus importants c'est-à-dire ceux qui l'ont plus affecté au cours de sa campagne. Pour chacun de ces 3 chocs, on demande les 3 principales stratégies mis en place pour limiter leur impact.

Q2_9_1 : Des chocs relatifs à la production ont-ils touché le ménage pendant la campagne 2024/2025 ?

Inscrire le code 1 si le ménage a subi le choc et 0 sinon

Q2_9_2 : L'enquêteur demandera au répondant Identifier les 3 chocs les plus graves par ordre d'importance (1 pour le plus grave, 2 pour le suivant, 3 pour le 3ème).

Q2_9_3 : L'enquêteur renseignera les 3 principales stratégies pour chacun des chocs identifiés.

Section 10 : Autres informations complémentaires

Cette section a pour objectif de recenser tous les membres du ménage ayant suivi une formation en agriculture. Elle vise également à identifier les producteurs ayant augmenté leur production en fonction des pratiques enseignées lors de la formation.

1.Est-ce que vous ou un membre de votre ménage est formé au moins sur une technique ou bonne pratique de production d'une spéculation prioritaire

Inscrire le code 1 si c'est oui et 0 sinon

2. Ce membre ou ces membres formés ont-ils augmenté leurs connaissances sur au moins une technique ou une bonne pratique de production prioritaire

Inscrire le code 1 si c'est oui et 0 sinon

3.Ce membre ou ces membres formés ont-ils utilisé au moins une technique ou une bonne pratique de production pour une spéculation prioritaire ?

Inscrire le code 1 si c'est oui et 0 sinon

4.Est-ce que vous ou un membre de votre ménage est touchés par la diffusion au moins d'une innovation/technologie diffusée ?

Inscrire le code 1 si c'est oui et 0 sinon

5.Est-ce que vous ou un membre de votre ménage a utilisé au moins une innovation/technologie diffusé ?

Inscrire le code 1 si c'est oui et 0 sinon

Section 11: Résultat de l'entretien

Cette section nous renseigne sur le déroulement de l'enquête et les éventuels problèmes rencontrés par les enquêteurs lors de l'administration du questionnaire. Elle permet également de recueillir les coordonnées téléphoniques du chef ou d'un membre de l'exploitation agricole.